



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2022
À 8H45**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADMINISTRATION

- 3.1. Subvention - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023** - Approuver la programmation des travaux version no 1 révisée, prendre les engagements demandés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et s'engager à respecter les modalités du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE
